N° 529 CINQ CENTIMES Vendredi 9 Mai 1890

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 86
TOURCOING, rue Verte, 86

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue seul avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALITÉS ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING : Bureau du journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 86 ; à PARIS : Agence Havas, 8, place de la Bourse, 8 ; à LILLE : Bureaux du journal, 17, rue Faidherbe ; à BRUXELLES : Agence Havas, 2, place de la Bourse ; à ROUBAIX : Bureaux du journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 86, et Boulevard aux Draps n° 2, rue des Arbrisseaux.

TÉLÉPHONE

L'AGITATION OUVRIÈRE

A LILLE

Le mouvement gréviste

Nos prévisions ont été pleinement justifiées. La détente qui s'est produite à Roubaix et à Tourcoing où plus de 15,000 ouvriers ont repris le travail n'a nullement amoindri le mouvement qui a pris naissance chez nous dans les derniers jours de la semaine dernière.

Le chômage est aujourd'hui complet dans les différents établissements dont nous avons parlé, et au sein desquels nous avons signalé des commencements de grève.

Quant aux patrons, ils n'ont pas changé d'avis ; ils se refusent à faire des concessions et la fin de non-recevoir qu'ils opposent aux revendications ouvrières, en ce qui concerne l'augmentation des salaires est basée sur l'impossibilité absolue dans laquelle ils se trouvent de faire face à la concurrence étrangère.

L'industrie linière, cela est un fait incontestable, traverse actuellement une crise que les travailleurs eux-mêmes se plaisent à reconnaître et comme nous l'avons déjà répété à plusieurs reprises, le moment est assez mal choisi par les ouvriers pour réclamer une augmentation de salaire.

Nous croyons qu'il eût été préférable pour eux d'attendre un moment plus propice.

Les chefs de fabrique préfèrent suspendre leurs travaux plutôt que d'entrer dans la voie des sacrifices pécuniaires.

Et si nous considérons qu'avec la fête du *Broquelet* qui comporte un chômage traditionnel de quatre jours, les grévistes vont se trouver plus d'une semaine inoccupés, nous serons tout naturellement amenés à déplorer le sort malheureux qui attend un grand nombre d'ouvriers qui ne font grève qu'à contre-cœur, fatalement entraînés qu'ils sont dans le mouvement général.

A Lille, le Conseil d'administration de l'*Union linière* et M. Julien Leblanc, filateur de lin, demeurent inflexibles ; à Fives, MM. Van de Weghe et Cuvelier ne se montreront pas davantage conciliants.

Seule, Mme Casse semble animée de meilleures intentions.

Les ouvriers songeront certainement à leurs femmes et à leurs enfants qu'ils ne priveront pas du pain quotidien. Leur véritable intérêt exige qu'ils prennent patience et qu'ils ne se laissent pas entraîner par un funeste découragement ou par des excitations dangereuses.

A l'Union Linière

La grève, qui, mardi, n'était pas partielle dans cet établissement important, est devenue générale hier à midi. A la rentrée du matin, le nombre des ouvriers qui se mirent au travail avait baissé d'une centaine sur celui de la veille et malgré cela le directeur de l'*Union* ne croyait pas encore à la cessation complète du travail, à bref délai.

Néanmoins, une certaine agitation régnait parmi les ouvrières de la filature de *gros* qui manifestèrent pendant toute la matinée l'intention d'abandonner leurs métiers. Après le *dîner*, en effet, la plus grande partie d'entre eux ne reparut plus. Quelques-uns seulement pénétrèrent dans la salle.

Six métiers sur 28 purent marcher.

Les contre-maîtres se virent dans la cruelle nécessité de congédier ces travailleurs restés fidèles.

M. Van der Elst, directeur de l'*Union linière*, n'a pas encore reçu de délégation ouvrière, depuis que la grève est complète. Deux ouvrières *cardeuses* sont cependant venues lui demander, au nom de leurs compagnes, d'avoir un arrêt de quelques minutes pour le déjeuner du matin et le goûter.

Jusqu'ici, les ouvrières prenaient les repas sans que le travail reçut la moindre interruption.

Cette demande a été favorablement accueillie.

En prévision d'un retour inopiné des ouvriers, M. Van der Elst a donné les ordres nécessaires pour qu'aujourd'hui matin, tous les feux fussent allumés à la première heure.

C'est une branche du salut tendue aux ouvriers qui reculeraient enfin devant la perspective d'un chômage de dix jours.

A la filature de M. Julien Leblan

Il y avait mardi 150 grévistes à la filature de lin de M. Julien Leblan, boulevard de Belfort.

Hier, mercredi, la grève s'est généralisée et l'établissement a été fermé. M. Leblan est décidé à ne pas reprendre ses ouvriers avant huit jours d'ici.

Ces derniers continuent à réclamer la journée de 10 heures avec une augmentation de salaire de 10 0[0. Comme nous l'avons dit hier, M. Julien Leblan ne fera aucune concession.

Incidents rue de Douai

Vers une heure et demie de l'après-midi, les ouvriers et ouvrières grévistes de la filature Leblan se transportèrent au nombre de 200 vers la rue de Douai, devant la filature de lin de M. Vial et firent les plus grands efforts pour empêcher la rentrée d'avoir lieu.

M. Vial était en train de dîner lorsqu'on vint lui apprendre que les grévistes étaient en train de lancer des pierres dans les fenêtres de l'usine, fenêtres qui donnent sur la rue Buffon.

Un piquet de gendarmes et un peloton de chasseurs à cheval arrivèrent bientôt sur les lieux.

En très peu de temps, ce rassemblement tumultueux fut dissipé.

Avant l'intervention de la force armée, un ouvrier de M. Vial qui avait eu le courage de protester contre les agissements des grévistes, fut fort malraité par ces derniers — il n'en fut pas de même pour un autre ouvrier de l'usine qui voulut baisser la persienne d'une fenêtre pendant que les assaillants lançaient des pierres dans les vitres. Le pauvre homme fut atteint par un pavé. Il a reçu des soins chez M. Vial.

Nous espérons que sa blessure n'aura pas de suites fâcheuses.

Dans l'après-midi, M. le commissaire central, accompagné de M. Fatou, commissaire de police du quartier, a ouvert une enquête.

On est actuellement en train de réparer la rue Buffon.

Les grévistes avaient donc beau jeu ; ils avaient à leur disposition de nombreux grès qui étaient disposés en tas sur le chemin.

M. Gavelle, adjoint au maire de Lille, s'est également rendu rue de Douai pour faire procéder à l'enlèvement provisoire de ces grès, dans la crainte d'une nouvelle émeute.

Pendant toute l'après-midi et la soirée, des patrouilles n'ont cessé de parcourir le quartier en tous sens.

A la fabrique de chicorée de M. Bériot

A la fabrique de chicorée de M. Bériot, rue de Douai, le travail n'a pas été repris. — Le chômage est complet et menace de durer quelques temps.

Hier, les 19 grévistes de cette fabrique ont tenu une seconde réunion à l'estaminet Delory rue de Valenciennes.

A l'issue de cette réunion, une délégation de quatre membres a été envoyée à M. Bériot, pour lui renouveler les réclamations qui lui avaient été présentées la veille déjà et dont nous avons parlé hier.

Le patron a répondu qu'il n'était pas disposé à céder devant les exigences de ses ouvrières et que la seule concession à laquelle il pourrait consentir porterait uniquement *sur le salaire des rouleurs qu'il augmenterait* peut-être de 0,10 au mille de paquets.

La délégation a porté cette réponse à la réunion qui a voté, à l'unanimité, la continuation de la grève.

A la cordonnerie de M. Henry Boutry

Les quarante-cinq grévistes qui avaient abandonné le travail, mardi dernier, ont envoyé hier matin quatre délégués à M. Henry Boutry, demandant la journée de 10 heures et une augmentation de 30 0[0 sur les salaires.

Le patron a refusé de continuer les pourparlers et a déclaré qu'il n'accordait rien.

A FIVES

A la filature de MM. Van de Weghe

Hier à 6 h. du matin, une délégation d'ouvriers s'est présentée chez M. Van de Wèghe pour formuler leurs dernières revendications. La question de la journée de 10 heures est pour le moment écartée; les grévistes ne demandent plus qu'une augmentation de salaire de 10 0[0.

Les industriels de Fives-Lille ont d'ailleurs signé hâdéclaration suivante :

Les soussignés industriels à Fives-Lille s'engagent à appuyer énergiquement près des pouvoirs publics la demande des ouvriers concernant la réduction de la journée de travail à dix heures avec le même salaire au moyen d'une loi internationale.

Sur le refus du patron d'accéder à leur demande, les ouvriers ont pris la résolution de continuer la grève.

Trois cent, d'entre eux s'étant réunis dans la rue de la Procession dans le but d'organiser une manifestation publique ont été dispersés par la police et un peloton de chasseurs.

A la filature de MM. Cuvelier frères rue de Bouvines

Les cinquante émouleteurs et aides de machineurs avaient repris le travail dans la journée de mardi, ont effectué hier matin leur rentrée à l'usine qui se trouvait ainsi au grand complet.

Tout semblait rentré dans l'ordre le plus parfait et M. J. Cuvelier n'hésita pas à s'absenter pour se rendre à Lille, à la Bourse.

Pendant l'heure du dîner, les ouvriers de MM. Cuvelier furent circonvenus par les grévistes de chez M. Van de Weghe et la rentrée d'une heure et demie fut manquée. Quelques ouvriers seulement se remirent à l'ouvrage.

A un moment de la journée, la rue de Bouvines était comblée et les têtes étaient montées à la troupe dut intervenir et charger.

Dans l'après-midi, à son retour de Lille, M. Cuvelier dut renvoyer les quelques ouvriers qui n'avaient pas fait cause commune avec les autres.

Les portes de cette fabrique seront fermées aux ouvriers pendant huit jours pleins.

Le nombre des grévistes s'élève à 300 environ.

A l'établissement de Mme Vve Cause

Mercredi matin, cinq cents ouvriers tisserands de l'établissement Casse se mettaient en grève, réclamant le retour au tarif de 1887. L'application de ce tarif augmenterait leur salaire actuel d'environ 0,25 cent. par jour. Des délégués furent envoyés à Mme Casse qui promit une augmentation de 2fr. par semaine pour les « grands métiers » et 1 fr. pour les petits.

Ces concessions ne paraissent pas suffisantes aux ouvriers qui organisèrent, avec l'autorisation de M. Jacquemot, commissaire de police, une réunion à l'estaminet de l'Orphéon, rue du Faubourg de Tourmai.

La Réunion de l'Orphéon

Cette réunion a eu lieu à trois heures de l'après-midi. — M. Jacquemot, dont la conduite en cette circonstance a été digne des plus grands éloges, a bien voulu servir d'intermédiaire aux grévistes et s'est présenté, en sur nom à Mme Cause, avec le texte des revendications, déjà formulées dans la matinée Les tisserands attendirent son retour dans la salle de l'*Orphéon*.

A quatre heures, M. Jacquemot revint avec la réponse de Mme Casse qui a déclaré ne pouvoir accepter d'*ultimatum* de la part de ses ouvriers.

M. Jacquemot ajouta cependant que Mme Casse paraissait animée des meilleures intentions et que si les tisserands reprenaient tranquillement le travail, il était fort probable qu'elle leur accorderait d'ici peu de temps une grande partie de ce qu'ils demandaient.

Avec beaucoup de tact et de fermeté, M. le commissaire invita les ouvriers au calme et leur donna le conseil de ne pas persister dans la grève.

Ces paroles remplies de sagesse obtinrent un grand succès et les tisserands, après avoir chaudement remercié M. Jacquemot de sa bienveillante intervention, votèrent à l'unanimité la rentrée pour aujourd'hui matin.

Ils espèrent que Mme Casse tiendra compte de leur bonne volonté et ne tardera pas à faire droit à leurs justes réclamations.

La sortie s'est effectuée dans le plus grand calme.

Au tissage de M. Betroy à Saint-Maurice

Les quarante ouvriers de la maison Betroy, à Saint-Maurice, n'ont pas repris le travail hier à une heure et demie de l'après-midi. Les grévistes sont des tisseurs à la main ; ils réclament une augmentation de salaire.

C. W.

A LA MADELEINE

La situation n'a pas changé. Hier matin les ouvriers de Mme veuve Boniface et ceux de M. Panchot ont envoyé des délégations à leurs patrons pour formuler des revendications analogues à celles qu'ont déjà présentées à Roubaix, c'est-à-dire une augmentation de 15 0[0 et la réduction à 10 heures de la journée de travail.

Les patrons ont répondu qu'ils ne pouvaient en l'état actuel des affaires, accorder l'augmentation de 15 0[0 réclamée.

Les ouvriers ont alors décidé de continuer la grève.

Dans les autres établissements de la Madeleine, le travail est complet.

A SAINT-ANDRÉ ET A LOOS

Au tissage de M. Barbey, le chômage est complet.

Hier à midi, un certain nombre d'ouvriers de la filature de M. Guillemand ont cessé le travail. Ils réclament une augmentation de salaire qui leur a d'ailleurs été refusée.

Une compagnie du 131e R.I. et un piquet de 19e chasseurs sont en permanence à la mairie et dans une ferme voisine.

A HAUBOURDIN

Les ouvriers de M. Sander et ceux de M. Daubresse ont repris hier le travail.

Les grèves continuent dans les teintureries Mangeot-Frère et Delfortrie fils, ainsi qu'à la Société de tissage.

Mercredi à 9 h. le détachement du 43e de ligne qui se trouvait à Haubourdin est rentré à Lille. Il a été aussitôt remplacé par des soldats du 50e et 116e.

En réponse à un article que nous avons publié hier, sur les charges de cavalerie qui ont eu lieu à Haubourdin, un de nos confrères prétend que M. le maire de cette localité n'a jamais demandé de troupes.

Or, nous apprenons que M. d'Hespel a envoyé deux dépêches à la Préfecture ; la première pour réclamer la force armée ; la seconde pour obtenir du renfort.

Dans le cours de l'article auquel nous venons de faire allusion, nous avons dit que M. D'Hespel n'avait pas fait tout son devoir et que la peur a étouffé chez lui tous autres sentiments.

Nous croyons savoir que cette phrase a été mal interprétée. Nous n'avons jamais mis en doute le courage de M. D'Hespel et nous n'avons pas voulu attaquer le moins du monde sa bravoure personnelle.

M. D'Hespel n'étant pas industriel nous désirions insinuer qu'il avait éprouvé des craintes trop vives pour la *société des établissements industriels* de cette commune.

Dans la charge de cavalerie que nous avons relatée hier, en la jugeant sévèrement, on sait qu'un enfant de 12 ans, le jeune Drumeau, a été renversé et grièvement blessé et un cavalier est tombé de cheval.

Il y a eu d'autres blessés.

M. Hyacinthe Durire, a reçu deux coups de plat de sabre sur la tête; M. Florimond Holebecque, un coup de la même arme sur la nuque.

Et il est à noter que M. Durire ne se trouvait pas sur la rue, qu'il était dans l'estaminet Vaillant et qu'il dépassait seulement la tête par la fenêtre, en curieux.

Une dizaine d'ouvriers dont nous ne citerons pas les noms ont été contusionnés.

Comme nous le disions hier, la troupe a tenu en cette circonstance une conduite qui a été vivement critiquée.

A ROUBAIX

La matinée

La rentrée d'hier matin a été beaucoup moins importante qu'on ne l'espérait la veille. Les ouvriers qui pour la plupart ne demandent qu'à reprendre le travail semblent craindre les quolibets sinon les violences des meneurs. Cependant les autorités auraient pris les plus grandes mesures pour assurer la liberté du travail qui ne peut être indéfiniment violée par quelques individus que soutiennent les subventions de l'étranger.

A 5 heures du matin le général Bidot après avoir conféré à l'Hôtel de ville avec M. Carlier, lieutenant de gendarmerie et M. Barroyer commissaire central donnait ordre à cinq patrouilles de parcourir les différents quartiers de la ville.

La troupe remontre devant les usines des rassemblements compacts mais calmes qu'elle disperse sans peine.

Dans la rue du Grand-Chemin, en face de l'établissement de M. Richard-Desrousseaux, 300 grévistes environ stationnent tranquillement.

Les portes sont grandes ouvertes et gardées par les soldats et cependant les ouvriers n'entrent pas.

Le même spectacle désolant se reproduit rue Blanchemaille, rue de l'Epeule, rue Nationale, rue de la Fosse-aux-Chênes où stationnent en grand nombre les ouvriers de M. Wibaux-Florin.

Charge de cavalerie

A dix heures et demie du matin, un peloton de dragons commandé par un officier arrive au Pont-Morel où sont rassemblés 2 à 3000 grévistes. Les soldats ne pouvant parvenir à débarrer la rue, exécutent une charge qui disperse les ouvriers sur les rives du canal. Aucun acte de violence n'a été constaté.

Une patrouille a également dû disperser au quartier de la Brasserie, rue de l'Epeule, un groupe de 1,500 à 2,000 grévistes. Nous devons dire à l'honneur des ouvriers qu'ils ont obéi sans opposer le moindre résistance.

Réunions de grévistes

Les grévistes se sont rendus en grand nombre aux réunions organisées dans les divers quartiers de la salle principalement aux *Quatre Moussquetaires*, rue de Ma Campagne, au *Carrousel*, place Pierre Thiehon, au *Mogador*, rue Archimède, etc.

La presse n'a pas été admise dans ces réunions, mais nous savons néanmoins que la reprise y a été agréée et l'assemblé de nombreux adhérents qui ont déclaré ne voir que la misère à l'issue de cette grève. De l'impression générale qui s'est dégagée de ces assemblées ouvrières, il résulte que la grève peut être considérée comme finie. On espère que jeudi matin la reprise sera complète dans toutes les usines.

La Reprise

Voici par industries diverses le nombre des ouvriers rentrés dans les ateliers :

PEIGNAGE EN FILATURES. — Prouvost-Bayart, 120; Paul Pruvost, 8; Florin, 40; Charles Pollet, 188 ; Vinchon, 250; Allart-Rousseau et Cie 500; Alfred Motte, 600; Adolphe Florin, 55; Emile Motte, 150; Mamelzer-Bauchart, Lemaire et Dillies, 280 , Amédée Prouvost,1250; Bernard Lejeune, 110, Requillard, et Serive 170 ; César Scrépel, 35; Guillemand et Pouvelle, Alexandre Vinchon, 63 ; Vergnolles,95; Joseph Watine 60; A Morel et Cie, 600; Louis Lefebvre, 133; Ternynck frères, 80 ; Blanchemotte, 40 ; Eugène Motte, 42 ; Wibaux-Florin, 220; Masurel, 90 ; Carlos-Delattre, 280 ; Lemaire-Parent, 75; Valentin, 49; Motte Mille, 45.

TISSAGES MÉCANIQUES. — Marsy, 15; Vanverts et Duhamel, 25; Catteau Lepiat, 40; Jules Pollet, 64, Heyndrickx, 230; Camille Leroux, 47; Louis Dubar, 100; Vancouvrye, 170; Achille Deledalle, 120; César Pollet, 252; Dervaux Brackers, 60; César Scrépel, 42; Léon Florin, 30; Hinckaert, 38; Bonnemal, 3; fourret, 50; Motte frères, 30; Louis Cordonnier, 150; Richard Desrousseaux, 28; Patyn, 80; Wibaux-Florin, 30; Adolphe Catteau, 5; Wibaux-Motte, 145; Louis Watine, 130; Cordonnier, 4; Leroux frères, 110; Dubar Bolesgaud, 15; Dhaeze et Cie, 3.

Dans d'autres établissements, parmi lesquels se trouve le tissage de M.M. Carissimo, la préparation travaille.

TEINTURES ET APPRÊTS. — Lecomte Deprez, 70 ; Hubert Dubar, 100; Vanoutryve, 170; Gaydet frères, 133 ; Dehaes frères, 65 ; Grulois et Desprez, 55 ; Emile, Roussel 500 ; A. Cocheteux, 45 ; Erneult Bayart, 250 ; Eugène Lecomte, 35 ; Dubar Lancelle et Cie, 20; Scrépel et Toussaint, 79 ; Motte et Meilhassoux, 50 ; Veuve Browaeys et Anne Duquesne, 70 ; Hannart frères, 200 ; Dubois-Cogez, 50; Godart et Cie, 25 ; Watiel, 30 ; Blondeau, 6 ; Gustave Browaeys, 35 ; Fivet Deminal, 17 ; Grombert, 19 ; Lassier, 13.

CHARPENTIERS. — Wagnon, 88 ; Plas 35 ; De Grove, 40 ; S. Jénart, 26 ; Bayart et Vantroys, 18 ; Drouffe, 11 ; Burette Demarcq, 66 ; Hardy, 8 ; A. Wattrelos, 7 ; Lambert, 4 ; Bonnet, 10 ; Rogier-Motte ; 45 ; Desrousses, 32 ; Emile Picavet, 115 ; Dubois Desrousseaux, 40 ; Louis Derville, 140 ; Bonnet, 50 ; Huvenne, 44 ; Jean-Baptiste Vronne, 8 ; Sabot 4 ; Laval, 40 ; Vanwelden, 30 ; Henri Leclercq, 5.

CONSTRUCTEURS MÉCANICIENS. — Hannotte frères, 60 ; Deschenaux et Carpentier, 15 ; Guillard père et fils, 66 ; Dufossez-Allard, 45 ; Victor Marchand, 18 ; Graux, 45 ; Martin frères, 51 ; Delattre et Cottier, 60 ; Cordon, 32; Martel, 34 ; Skène et Devillez, 180 ; Nuyts, 29 ; Meyer, 40 ; Hysselynck, 17 ; Constantin, 6 ; Roc-Catteau,53 ; Dupyre, 20 ; Gaillard Deschamps, 40 ; Dufossez-Allard, 42 ; Charles Bodart, 6 ; C. Ruhl, 15 ; Désiré Carrette, 35 ; Henri Vandamme et Cie,45 ; Rabaux, 8 ; Delporte, 20.

ENTREPRENEURS DE MAÇONNERIE. — Pennel, 90 ; Gofrin et Gabel, 125 ; Ruson fils, 130 ; Pennel fils, 40 ; Deforest, 16 ; Landrieux, 32 ; Frère Benj, 30 ; Louis Allart, 90 ; Dupont Simon, 48 ; André Derville, 90 ; Jean Frère, 20 ; Lernoult frères, 13 ; Deforest, 34.

RETORDEURS. — Jacob, 36.

FONDEURS EN FER. — Dispa frères, 60.

CHAUDRONNIERS. — Becocke, 13 ; Leveugle, 17.

Déclaration de la Chambre de Commerce

Une affiche signée du président de la Chambre de Commerce, M. Henry Mathon, a été posée vers trois heures :

« Les industriels de Roubaix, non moins désireux que les ouvriers d'arriver à une diminution des heures de travail, mais ne pouvant l'appliquer qu'après une entente internationale, demandent que le Gouvernement prenne au plus tôt l'initiative de cette réglementation internationale. A cet effet, ils nomment une délégation chargée de porter aux pouvoirs publics l'expression de ce vœu. »

Pour les industriels réunis,
HENRY MATHON »

Empêchés, mardi, ils n'ont pas été absolument calmes.

Un appel de M. Mercier

A une heure, M. Emile Mercier, député, a fait placarder l'affiche suivante :

Travailleurs,

Quelques meneurs inconnus ont fait dégénérer votre magnifique manifestation du 1er mai en grève générale. Le moment était mal choisi. Vous avez cédé à leurs nécessaires excitations. Organisez-vous pour la défense pacifique de vos intérêts. Formez des chambres syndicales. Les meneurs ne peuvent rien contre les délégués. La loi est pour vous.

Nul ne peut porter atteinte à vos droits. Ne portez pas un coup fatal à l'industrie roubaisienne. Rentrez dès ce soir à l'usine, mais avec la ferme résolution d'améliorer votre situation. Quant à vos légitimes revendications, elles ont été entendues et vos représentants sauront les soutenir avec énergie. Comptez sur eux. Comptez sur la force du progrès et sur l'esprit de justice qui se dégage de la République.

Emile MERCIER, *député.*

A TOURCOING

La détente s'accentue de plus en plus, et la formidable crise qui a éclaté le 1er mai, touche définitivement à son terme. L'avenir pour beaucoup, se rue pas sans quelques nuages sombres. Il est clair que nombre d'ouvriers se sont rendus au travail avec un ressentiment qui se manifestera à la première occasion.

C'est pourquoi nous croyons que plus que jamais les chefs d'établissements industriels devront s'efforcer dans la plus large mesure du possible, de donner quelques satisfactions à leurs ouvriers. C'est là notre point de vue le meilleur moyen d'obtenir la pacification complète des esprits et d'éviter le retour d'une nouvelle crise dont on ne prévoit que trop les conséquences.

L'état de la grève

La grève générale que nous venons de subir touche à sa fin. Voici quelle était hier matin la situation officiellement relevée :

75 établissements d'industries diférentes travaillant avec leur contingent complet

---

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 14

MÈRE

— Certainement, reprit Victorien, je te suis très reconnaissant de m'avoir rapporté cette petite boîte à laquelle je tiens beaucoup, mais j'espère bien que tu ne t'es pas dérangé pour cela !

— En effet, nous avons à parler sérieusement.

C'était un point du caractère de Victorien de paraître ignorer toujours ce dont on allait lui parler, surtout quand il le savait d'avance.

— Si tu veux me faire des observations sur cette grosse perte à laquelle j'ai eu la sottise de me laisser entraîner, dit-il avec une attitude d'humble repentir, je t'assure qu'elles ne seront jamais aussi sévères que celles que je m'adresse moi-même, surtout depuis que maman et toi vous vous êtes montrés si parfaitement bons. Je ne plaide pas les circonstances atténuantes avec moi-même ; j'ai été *fou*. Ma seule excuse, si j'en ai une, c'est qu'au cercle de la Concorde, et avec un beau joueur comme le prince Zamnesco, je me trouvais dans des conditions d'honorabilité et de sécurité inspirant toute confiance.

— Ce n'est pas sur ce point que doivent porter mes observations : tu sa eu tort de jouer, dis-tu maintenant; c'était avant qu'il fallait te le dire, et avec d'autant plus de force que tu savais ne pas pouvoir payer, si tu perdais, comme tu as perdu.

— Soit ; tu crois pour gagner que je jouais, et voilà précisément pourquoi j'ai perdu.

— Donc, tu reconnais *tout-même que tu en es réduit à demander ses ressources au jeu : puis-je le tolérer ?*

— Je le reconnais dans une certaine mesure, c'est-à-dire que dans une circonstance donnée j'ai eu besoin d'une assez grosse somme, et que j'ai espéré la gagner ; mais ce n'est pas demander des ressources au jeu.

— Enfin la situation est telle aujourd'hui que, quand tu as besoin d'argent, tu n'en trouves pas, et que pour l'en procurer tu as recours aux cartes d'abord, et ensuite, quand *elles l'ont été contraires, à la faiblesse de la mère.* Cela est indiscutable; la preuve est faite, et conséquemment elle l'est aussi que toutes ces affaires, dans lesquelles tu t'es jeté malgré nous, ont dévoré l'héritage de la tante et t'ont amené à la ruine après l'avoir imposé toutes sortes d'expédients inavouables.

Victorien regimba :

— Qui n'a pas recours à des expédients dans les affaires? dit-il, mais ceux que j'ai employés n'ont jamais été inavouables, crois-le bien.

— Ils le deviendraient, car sur cette pente on va vite. C'est pourquoi tu dois t'arrêter et liquider.

— Je ne demande pas mieux.

M. Coinbarrière, qui s'attendait à une résistance qu'il devrait emporter pièce à pièce, fut aussi surpris qu'heureux de le trouver dans ces dispositions faciles, si rares chez lui.

— Voilà le mot décisif, c'est avec une satisfaction que Victorien guettait.

— Oui, mais il faut pouvoir, et il faut vouloir, pour se débarrasser de ses affaires, pas sacrifier ce qui est bon, et je l'assure que dans les affaires auxquelles je suis mêlé il y en a de superbes.

— Si tu fais des sacrifices, je t'en tiendrai compte et largement.

— Tu m'en diras tant!

— Tes affaires, autant que je les connaisse, et je ne les connais guère, n'ayant jamais permis qu'on m'en parlât, c'est de la spéculation pure : spéculateur, faiseur. Pour moi, il n'y a de *fortunément* acquises que celles qui l'est par le travail. Tu t'es ruiné; j'aime mieux cela que si tu t'étais enrichi ; au moins l'honneur de notre nom est sauf, et j'espère que tu peux le tirer du gâchis où ta jeunesse l'avait fourré, sans y rien laisser d'essentiel. Je peux donc te prendre avec moi, et c'est ce que je te propose, pensant que les leçons de l'expérience que tu viens de faire suffisent à te prouver que tu as eu tort de ne pas m'écouter il y a cinq ans.

— Il y a cinq ans, j'avais vingt ans de moins qu'aujourd'hui.

— J'aime l'entendre parler ainsi, et j'ai la certitude que avec de la bonne volonté tu regagneras le temps perdu. Certainement tu *m'as causé de cruels chagrins, mais si grands qu'ils aient été, ils ne m'ont jamais fait désespérer de toi* : il faut bien que jeunesse se passe.

En écoutant ce discours pour lui d'une inutilité complète, Victorien était en dix fois l'envie de l'interrompre ; mais il avait trop bien remarqué l'effet que produisait sa modération sur son père qui, arrivé presque furtivement, s'était peut-être proposé de l'attendrir pour ne pas pousser jusqu'au bout, dire le contraire de ce qu'il pensait et vouloir ne l'avait jamais embarrassé, loin de là.

— Que veux-tu de moi? demanda-t-il, je t'assure que je suis prêt à bien des choses.

— Je te l'ai déjà dit : te prendre avec moi et en même temps te marier.

— *C'est tout ?*

— Je parle sérieusement.

— Moi aussi, et très sérieusement, en te demandant si, c'est avec une telle entrée dans la maison aux appointements de...

— C'est à fixer.

— Mais je suis marié; avec quoi veux-tu que je vive ?

— Avec la dot de la femme qui représente cinquante mille francs de rente, et la tienne qui est de trente-cinq mille francs, dit-il.

— Avant de te répondre, je dois te remercier de ce que tu fais pour moi; mais, cela dit, veux-tu me permettre de trouver qu'une femme qui n'apporte que cinquante mille francs n'offre à ton fils qu'un mariage médiocre ?

— *Et si cette femme est charmante; si elle apporte à son mari la jeunesse, la beauté, la grâce, l'intelligence?*

— Tout alors.

— Si elle est doude de qualités supérieures, cela ne vaut-il pas un peu d'argent ?

— Et cette merveille? demanda-t-il de son air le plus ingénu.

— C'est le mot; cette merveille est et ne peut être qu'Antonine.

— Je croyais que tu avais renoncé à ce projet, dit-il simplement.

— Plusieurs fois j'y ai renoncé, et toujours je l'ai repris, car je vois pour toi le bonheur dans ce mariage. Cependant, bien que telle soit ma conviction, aujourd'hui même je balançais encore si je te proposerais, et je l'aurai trouvé dans les mauvaises dispositions qui ont inspiré ta vie pendant ces dernières années que je ne t'aurais pas parlé d'Antonine, car si je veux ton bonheur, je veux aussi le sien. Si j'ai pour toi une affection paternelle, cette affection est la même pour elle. Mais puisque tu m'as répondu sagement, puisque la raison t'a fait entendre sa voix, puisque tu reconnaisses toi-même que tu travail est préférable à l'existence que tu as menée jusqu'à ce jour, je n'ai plus à hésiter, je reviens à l'idée que j'ai si longtemps caressée et je te demande de prendre Antonine pour femme.

— Mais...

— Je sais que tu vas me dire : Antonine est-elle disposée à me prendre pour mari? Elle l'est et tu la demandes; j'ai eu un entretien avec elle ce matin même, elle attend la demande.

Victorien garda un silence assez long, à la grande angoisse de son père qui craignait un refus.

— J'avoue, dit-il enfin, que tu me prends à l'improviste. Je croyais l'idée de ce mariage abandonnée depuis longtemps par ma mère, par toi, par Antonine, comme elle l'était par moi. Je ne suis donc pas préparé pour te répondre puisque, à vrai dire, j'ignore mes sentiments. Laisse-moi le temps de la réflexion... Et d'un autre côté, permets-moi une question : Quelle position entends-tu me faire chez toi? Si c'est celle d'un commis, mon orgueil ou ma vanité, si tu veux, ne me permet pas de l'accepter.

— Je ne peux pas cependant te donner à diriger des services auxquels tu n'entends rien.

— Je ne demande pas une direction de ce genre, mais il y a auprès de toi un poste qui m'élève au-dessus de tes employés et qui donne une certaine autorité à laquelle j'ai droit, en ma qualité de fils, c'est celle de ton secrétaire, qui, mieux que toutes les autres, me préparera à te seconder. Me l'offres-tu?

— Avec joie, mon cher enfant.

Victorien tendit la main à son père; mais il ne prenait son bras sur ses épaules, il le serra longuement, tout frémissant d'émotion, il avait donc triomphé, ce fils qu'il croyait perdu était sauvé.

XV

Une fois de plus, l'expérience prouvait que la douceur vaut mieux que la colère.

Que fût-il arrivé si, sous le coup de la juste indignation produite par la découverte de la tromperie du chèque, il était entré chez Victorien en justicier, comme il en avait eu un moment la pensée?

En raisonnant d'après la connaissance qu'il avait du caractère de son fils, il ne pouvait pas être douteux : à la colère, le coupable aurait répondu par la colère, à l'emportement; des paroles irréparables auraient été échangées, et le résultat final, c'eût été une rupture déclarée qui aurait laissé Victorien plus enfoncé encore dans sa misérable existence.

La modération avait évité ce malheur : à des paroles raisonnables il avait raisonnablement répondu et, ne se sentant pas menacé, Victorien, qui ne tient pas sur ses gardes; au lieu d'avoir à se défendre contre les accusations qu'il attendait, et qui dans une nature telle que la sienne eussent produit l'exaspération plus plus que la confusion, avait eu le plaisir de surprise de voir que c'était avec des paroles de paix qu'on l'abordait; il avait écouté il s'était senti ému, et sa prompte intelligence lui avait tout de suite montré les avantages de propositions qui, en même temps qu'elles lui permettaient de se dégager des embarras où il se trouvait, lui faisaient, lui ouvraient les portes du droit chemin.

Quel soulagement, et comme disparaissaient emportés dans les nuages de la joie les grèves qui, quelques instants auparavant révoltaient sa conscience paternelle ! A les examiner froidement ces griefs, après tout, perdaient singulièrement de leur gravité, et pour apprécier cette tromperie, ce qu'il convenait, ce n'était pas se placer au point de vue d'une justice sévère, mais se mettre à la place de ceux qui l'avaient commise en pesant leurs raisons.

Bien qu'il n'eût jamais eu à payer une dette de jeu puisqu'il n'avait jamais joué, il savait de quelle importance sont pour les gens du monde les règles qui régissent ces dettes. Pressé par le départ de son gagnant, Victorien ne pouvait pas se retourner et chercher la somme qu'il avait perdue. Il fallait qu'il la trouvât immédiatement. C'était sous le coup de cette nécessité qu'il était venu à la Chevrolière. Sa mère le savait, mais le père, dont il ne prévoyait pas le retour si tôt, venait d'arriver, et c'était à lui qu'il allait demander ces cent mille francs. Les donnerait-il ? Si ils avaient eu à examiner les circonstances lui-même maintenant devait la résoudre et de bonne foi avouer que sa réponse aurait été celle que la sévérité prévue : le refus qu'il lui avaient passé outre, comptant qu'il subirait le fait accompli.

Certainement telles étaient les raisons qui les avaient déterminés, et sa mère, en cédant à ses fils, avait eu un sens plus juste de la situation qu'il ne l'aurait eu lui-même : il avait provoqué la guerre, elle avait assuré la paix.

A la vérité c'était au prix d'un regrettable compromis ; mais n'est-ce pas ainsi bien souvent que le bonheur s'obtient, et tout ne se paie-t-il pas en ce monde ?

Que de fois ne l'avait-il pas blâmé de sa faiblesse et de sa douceur, et voilà qu'il devait en tirer reconnaissance pour ces concessions pouvait avoir du bon.

Juste pour sa femme, ce qui ne lui coûtait point, bien contraire, il devait l'être pour son fils aussi.

Assurément, en ces dernières années, Victorien avait commis de lourdes fautes, mais la responsabilité de plus grand d'entre elles devait-elle pas être imputée aux entraînements subis, plutôt qu'à lui-même ?

Dans les autres circonstances les occasions lui auraient manqué, on lui l'eut aurait résisté.

Ainsi pour ces cent mille francs perdus contre le prince roumain, n'aurait-il pas été être protégé par ses décès, au lieu d'être, comme il l'avait eu entraîné par des coupables faiblesses ?

(A suivre.) Hector MALOT.

Jo 11664